



Largentière, le 30 juin 2008

Monsieur Alain MAURICE
Maire de Valence

Monsieur le Maire,

Nous venons d'être informé que la ville de Valence avait l'intention de donner le nom de « 19 mars 1962 » à l'un des lieux publics de cette commune.

Notre association, l'A.R.H.E., Association Régionale des Harkis et de leurs Enfants, de Largentière qui réunit les anciens Harkis de la Demi-Brigade de Fusiliers Marins que le Chef d'Etat-major de la Marine avait encore en 2007 honoré de sa visite, constate avec tristesse que votre commune, si elle persévérait dans ses intentions, célébrerait ainsi une date, le 19 mars 1962, qui a marqué le début de l'exode d'un million de Français d'Algérie et du massacre de dizaines de milliers de Harkis et supplétifs .

Victimes d'une guerre civile perdue par leur pays, la France, les Harkis de Largentière, et d'ailleurs, considèrent comme indécent cette évocation du 19 mars 1962. C'est d'ailleurs dans cet esprit très largement partagé que la France a fait du 25 septembre la journée des Harkis et du 5 décembre la commémoration officielle de la guerre d'Algérie.

Nous souhaitons donc vivement que la ville de Valence abandonne à la seule histoire le 19 mars, journée de deuil s'il en est, et se rallie à l'une ou l'autre de ces deux dates, ou, plus simplement encore, à une simple évocation des morts de cette guerre.

Vous remerciant de l'attention que vous pourriez porter à cette lettre, je vous prie de croire. Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Mohamed Monslim, Président de l'ARHE

Association Régionale Des Harkis et leurs Enfants A.H.R.E

Siège Social : quartier Volpillaire - B.P 16 07100 LARGENTIÈRE

Tél. :04 75 39 1923